



Exercice Budgétaire : 2023

Fonction :

Direction : DIRFI

Thème : C01.04 Finances

Objet : Adoption du Budget Primitif Annexe Industrielab pour l'exercice 2023

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 8 décembre 2022, à 09:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2021.01314 du Conseil régional du 20 juillet 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu le projet de budget primitif présenté par Xavier BERTRAND, Président, sur rapport de Monsieur Jean-Pierre BATAILLE,

Vu l'avis émis par le conseil économique, social et environnemental régional (CESER)

Vu l'avis émis par la commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

Après avoir délibéré,

DECIDE

Par 108 « Pour », 24 « Contre », 33 « Abstention »

- D'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe IndustriLAB, par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, en recettes et en dépenses, conformément au document budgétaire joint.

Le rapport de présentation du projet de budget primitif 2023 est joint en annexe de la présente délibération.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellés	Gestion Pluriannuelle	Gestion annuelle	
			Dépenses	Recettes
<u>Rubrique 90 "Opérations ventilées"</u>				
900	Services généraux	0,00	300 000,00	0,00
9005	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement, Formation Professionnelle, Apprentissage	0,00	0,00	0,00
903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	0,00	100 000,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00
909	(fonction en réserve)	0,00	0,00	0,00
<u>Rubrique 92 "Opérations non ventilées"</u>				
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	400 000,00
925	Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)	0,00	0,00	0,00
926	Transferts entre les sections	0,00	1 525 000,00	1 150 000,00
<u>Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalisation"</u>				
951	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	0,00	0,00	375 000,00
954	Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00
<u>Solde d'exécution reporté</u>				
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	1 925 000,00	1 925 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Gestion Pluriannuelle	Gestion annuelle	
			Dépenses	Recettes
Rubrique 93 "Services ventilés"				
930	Services généraux	0,00	1 343 000,00	860 000,00
9305	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00
932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00
933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00
939	(fonction en réserve)	0,00	0,00	0,00
Rubrique 94 "Services communs non ventilés"				
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	0,00	483 000,00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (dépenses)	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixte	0,00	0,00	0,00
946	Transferts entre les sections	0,00	1 150 000,00	1 525 000,00
Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalis"				
953	Virement à la section d'investissement (dépenses)	0,00	375 000,00	0,00
Solde d'exécution reporté				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	2 868 000,00	2 868 000,00

TOTAUX GENERAUX	0,00	4 793 000,00	4 793 000,00
------------------------	-------------	---------------------	---------------------

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Présents (136) : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Laurence BARA, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Natacha BOUCHART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Elodie CLOEZ, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Arnaud DECAGNY, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Eric DELHAYE, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héroïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Eric DONNAY, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Madame Anne-Sophie FONTAINE-BARBIER, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Caroline LUBREZ, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Madame Anne PINON, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Madame Samia SADOUNE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET, Monsieur Christopher SZCZUREK, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Monsieur Philippe TORRE, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

Pouvoirs donnés (34) : Madame Florence BARISEAU donne pouvoir à Madame Anne PINON, Madame Sylvaine BRUNET donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Fulvio LUZI, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES donne pouvoir à Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Eric DURAND donne pouvoir à Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Luc FOUTRY donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ, Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Emmanuel MAQUET donne pouvoir à Madame Patricia POUPART, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE donne pouvoir à Madame Martine MIQUEL.

Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur Ludovic ROHART donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Madame Valérie SIX, Monsieur Grégory TEMPREMANT donne pouvoir à Madame Elisabeth GONDY.

Monsieur François DECOSTER donne pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL, Monsieur Frédéric LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Jean-Christophe LORIC donne pouvoir à Madame Bernadette VANNOBEL.

Madame Régine ANDRIS donne pouvoir à Madame Émilie BOMMART, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Monsieur Bruno CLAVET donne pouvoir à Madame Sandra
Feuille n° 4 de la Délibération n° 2022.02001

DELANNOY, Madame Huguette FATNA donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-DEUIL, Madame Virginie FENAIN donne pouvoir à Madame Christine ENGRAND, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY.

Monsieur Alexandre COUSIN donne pouvoir à Monsieur Thomas HUTIN, Madame Karima DELLI donne pouvoir à Madame Marine TONDELIER, Monsieur Benjamin LUCAS donne pouvoir à Monsieur Yannick BROHARD.

Madame Jennifer DE TEMMERMAN donne pouvoir à Monsieur Martial BEYAERT, Monsieur Alexandre OUIZILLE donne pouvoir à Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Catherine QUIGNON donne pouvoir à Madame Héloïse DHALLUIN, Madame Margaux ROUCHET donne pouvoir à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Monsieur Serge MARCELLAK.

N'ont pas participé au vote (5) : Madame Samira HERIZI, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Katy VUYLSTEKER.



Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA SP :

**ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES
EXPRIMES**

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2022.02001

INVESTISSEMENT (Réal)

AP 2023	Crédits de Paiement 2023			
	AP historique (a)	AP 2023 (b)	Hors AP (c)	TOTAL (a+b+c)
0,00	100 000,00	0,00	300 000,00	400 000,00

FONCTIONNEMENT (Réal)

AE 2023	Crédits de Paiement 2023...			
	AE historique (a)	AE 2023 (b)	Hors AE (c)	TOTAL (a+b+c)
0,00	0,00	0,00	1 343 000,00	1 343 000,00

Le site Régional de Méaulte « IndustriLAB », est une plateforme de transfert technologique, dédiée à l'innovation, la recherche et à la formation professionnelle, d'une superficie de 9300 m2 et gérée en régie.

Elle rassemble en un même lieu des moyens techniques de pointe, mutualisés à destination des académiques et des industriels. Ces équipements techniques s'inscrivent dans une dynamique de développement des technologies liées à l'industrie du futur.

Le budget annexe 2023, comprend une partie investissement pour un montant 400 k€ en CP, dont :

- 100 k€ en CP pour les opérations de réfection des ateliers de la plateforme « IndustriLAB » suite au départ de l'industriel CADEMCE ;
- 300 k€ en CP pour l'agencement, l'aménagement des bâtiments, l'achat de matériels informatiques et techniques.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé en totalité grâce à une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant équivalent de 400 k€.

Le budget de fonctionnement de 1,34 M€ permet d'assurer le bon fonctionnement du site. Le budget de fonctionnement est équilibré pour plus de la moitié par des recettes de locations (toutes locations confondues) estimées à 860 k€. La subvention d'équilibre du budget principal s'élève à 483 k€.